



Des rencontres qui font **grandir les talents!**



DOSSIER DE PRESSE 2022

CONTACTS PRESSE
AGENCE COMADEQUAT

Léa VILLOT
06 20 56 65 16
l.villot@comadequat.fr

Marie TISSIER
06 15 39 59 65
m.tissier@comadequat.fr



SOMMAIRE

PANORAMA DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP	PAGE 4
QUI EST ARPEJEH ?	PAGE 8
ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 15 À 30 ANS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE	PAGE 10
LE RÔLE MAJEUR ET MOTEUR DES ENTREPRISES ADHÉRENTES ET DE LEURS SALARIÉS	PAGE 12
LES ENJEUX D'AVENIR DE L'ASSOCIATION	PAGE 13
ANNEXE – LISTE DES STRUCTURES ADHÉRENTES À ARPEJEH	PAGE 14

PANORAMA DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Arpejeh accompagne les jeunes en situation de handicap de 15 à 30 ans, dans leur orientation et leur insertion professionnelle. L'association répond ainsi à un véritable enjeu sociétal qui concerne non seulement les jeunes et leur avenir, mais aussi leurs familles et l'ensemble des employeurs français.

Vous trouverez ci-après un certain nombre de données officielles permettant de mieux appréhender le contexte d'action de l'association.

Quelques données chiffrées sur les jeunes, le handicap et la formation¹

+ 183 600 ÉLÈVES

en situation de handicap fréquentent un établissement scolaire du second degré :



71,2 %

en classe ordinaire

(collège, sections d'enseignement général et professionnel adapté - SEGPA, enseignement professionnel, enseignement général et technologique au lycée...)

28,8 % en ULIS

(unités localisées pour l'inclusion scolaire)



La part des élèves en situation de handicap nés en 2001 qui ne sont pas scolarisés à 18 ans est de 20 %. Cette part est supérieure pour les élèves de milieux défavorisés, les élèves avec des troubles psychiques ou des troubles du spectre de l'autisme.

Ces chiffres, qui revêtent des réalités très différentes en fonction des situations, reflètent toutefois la réalité d'une orientation de ces élèves qui s'effectue de façon prioritaire vers des voies professionnelles ou spécialisées, et ce dès la fin du collège. La période de la 4^{ème} / 3^{ème} est donc **charnière pour inciter les jeunes en situation de handicap à croire en leur chance et à être ambitieux quant à leur orientation et leur parcours professionnel.**

À 18 ans,
78 % DES JEUNES
en situation de handicap sont
toujours scolarisés, dont :



40 % en voie
professionnelle
hors ULIS

7% seulement dans
l'enseignement
supérieur

6% seulement en
voie générale ou
technologique
hors ULIS

21% en milieu spécialisé
(ESMS - établissements et services
médico-sociaux)

4% en ULIS

LES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



À l'occasion de la semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) 2021, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), LADAPT, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), le Conseil National Consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), l'association Droit au savoir et la fédé 100% Handinamique se sont associés à l'Institut français d'opinion publique (Ifop) pour mener **une grande enquête sur les conditions d'accès à l'emploi des jeunes en situation de handicap et les représentations du handicap au travail chez les jeunes.**

Il ressort de cette enquête **trois constats majeurs :**

1 Les jeunes en situation de handicap **partagent les mêmes aspirations et le même état d'esprit que les jeunes Français** de 18 à 30 ans.

2 Néanmoins, **les discriminations et les freins à l'embauche persistent** pour les jeunes handicapés, avec des recherches d'emploi qui se révèlent longues et semées d'embûches : les jeunes en situation de handicap sont à la recherche d'un emploi durant 7,6 mois en moyenne, soit presque deux fois plus longtemps que la jeunesse française dans sa globalité (4,2 mois en moyenne). **Ces difficultés s'expliquent notamment par des problèmes d'accessibilité, de mobilité ou encore de craintes liées à la charge de travail ou à l'intégration dans l'entreprise.**

3 **Ces obstacles nourrissent des craintes et des censures**, alors qu'une fois en emploi, les postes qu'ils occupent s'avèrent en adéquation avec leur niveau de qualification et avec leur projet professionnel.

LES ATTENTES DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT ET D'INTÉGRATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les employeurs², qu'ils soient publics ou privés, doivent remplir, depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, une obligation d'emploi de travailleurs en situation de handicap, obligation fixée à 6% de l'effectif global.

Afin de répondre à cette obligation légale, mais également de contribuer plus largement à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, **les entreprises et les collectivités cherchent à recruter des profils conformes à leur activité**. Or, parmi les candidatures reçues, les employeurs déplorent souvent un manque de formation initiale des jeunes en situation de handicap par rapport à la qualification requise pour les postes qu'ils proposent.



REMÉDIER À CET ÉTAT DE FAIT : LA RAISON D'ÊTRE D'ARPEJEH

La raison d'être d'Arpejeh est ainsi de **promouvoir la formation et la construction d'un projet professionnel pour les jeunes de 15 à 30 ans avec et au-delà du handicap**. L'association est convaincue que la création de rencontres entre les jeunes et les entreprises est un facteur majeur d'insertion professionnelle.

Son action s'appuie par conséquent sur l'**accompagnement du jeune dans sa relation au monde du travail**, sur une nouvelle vision de l'éducation des jeunes en situation de handicap, sur le renforcement de la confiance en soi et sur la force de son réseau.



Arpejeh souhaite donner aux jeunes en situation de handicap toutes les chances de construire leur projet professionnel, d'accéder à l'emploi et d'atteindre leur ambition.

Pour cela, l'association travaille à la frontière de trois mondes qu'elle met en relation et dont elle fait grandir les talents : **le monde économique et professionnel, le monde académique et celui des jeunes en situation de handicap et de leurs familles.**

2_ Tout employeur comptant 20 ETP (équivalents temps plein) et plus

QUI EST ARPEJEH ?

CHIFFRES CLÉS



+ 120
STRUCTURES
ADHÉRENTES

(entreprises, collectivités, syndicats professionnels)

14 UNE ÉQUIPE DE
PERSONNES



3 IMPLANTATIONS EN
FRANCE

(Île-de-France, Rhône-Alpes
et Hauts-de-France)

+ 16 000 JEUNES

de 15 à 30 ans accompagnés
depuis la création d'Arpejeh en
2008 (988 sur l'année 2020)



1 600 JEUNES

placés en stage /
alternance / emploi

GENÈSE

L'association Arpejeh est née,
en 2008, **de deux constats** :

- ▶ Les employeurs cherchent à recruter des personnes en situation de handicap, mais déplorent leur manque de formation initiale.
- ▶ De nombreux jeunes en situation de handicap quittent le collège et 80% des bacheliers et bachelières en situation de handicap ne poursuivent pas leurs études, alors qu'une majorité d'entre eux en serait capable.

Afin de faire changer les choses et d'apporter des réponses à cet état de fait, des entreprises (Air France, LVMH, RTE, L'Oréal) se sont réunies pour développer un réseau d'employeurs engagés : Arpejeh.



MISSIONS

Arpejeh est engagée dans **une politique active en faveur de l'emploi des jeunes en situation de handicap, de l'égalité des chances et de la diversité**. L'association a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap en accompagnant les jeunes de 15 à 30 ans dans la découverte des métiers et leur insertion professionnelle. Son objectif est de créer des rencontres entre les jeunes et les entreprises, du 1^{er} stage de découverte (en 3^{ème}) à leur insertion professionnelle.

La mission de l'association : donner aux jeunes en situation de handicap toutes les chances de construire leur projet professionnel, d'accéder à l'emploi et d'atteindre leur ambition.

VALEURS

- ▶ **L'inclusion** de chaque jeune, de chaque collaborateur des entreprises membres...
- ▶ **La diversité** des membres adhérents, des accompagnements proposés, des profils de jeunes
- ▶ **Le partage** entre les employeurs, avec le monde académique, avec d'autres associations, avec les jeunes
- ▶ **L'ouverture aux autres** à travers des rencontres qui permettent à chacun de découvrir l'univers de l'autre et de faire grandir les talents
- ▶ **La bienveillance** dans les actions et rapports quotidiens
- ▶ **L'enthousiasme et le dynamisme** des équipes et des participants pour remplir leur mission et œuvrer, ensemble, à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap



IMPLANTATIONS

L'implantation d'Arpejeh dans une région dépend du tissu local des employeurs membres et de la relation nouée avec l'académie locale. À sa création en 2008, Arpejeh, dont les membres fondateurs possèdent leur siège en Île-de-France, travaillait avec les trois académies **d'Île-de-France** : Créteil, Paris et Versailles. Rapidement, en 2010, l'association a signé une convention avec l'**académie de Lyon**. Depuis 2018, Arpejeh développe également ses actions dans **les Hauts-de-France** (académies de Lille et d'Amiens), où le tissu économique ainsi que le nombre de jeunes en situation de handicap est important.

La priorité actuelle d'Arpejeh est d'**asseoir sa présence dans les régions où elle est implantée**. L'association étoffe ses équipes en Île-de-France, Hauts-de-France et Rhône-Alpes pour accompagner au mieux jeunes en situation de handicap, employeurs et académies.

ACCOMPAGNER LES JEUNES DE 15 À 30 ANS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

LES JEUNES CIBLÉS

Arpejeh est **une association, fondée et constituée par des employeurs** (*entreprises, collectivités, syndicats professionnels...*), qui accompagne les jeunes en situation de handicap de 15 à 30 ans, dès la 3^{ème}, dans la découverte des métiers et dans leur insertion professionnelle. Arpejeh possède la particularité de s'adresser aux « très jeunes » : aux collégiens en situation de handicap qui doivent réfléchir à leur orientation professionnelle.

L'INTERMÉDIATION PAR LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Pour toucher les jeunes en situation de handicap directement dans leurs établissements scolaires, **l'association a signé des conventions avec les rectorats des 3 académies d'Île-de-France (Créteil, Paris, Versailles), l'académie de Lyon ainsi que les 2 académies des Hauts-de-France (Lille, Amiens).**

Dans ces académies, Arpejeh travaille en lien avec les conseillers techniques école inclusive. Ils se font le relais des actions proposées par l'association auprès des établissements qui scolarisent des jeunes en situation de handicap et où existent - entre autres - des dispositifs d'accompagnement des jeunes en situation de handicap (ULIS). Arpejeh développe également des relations régulières avec les coordinateurs de ces dispositifs au sein de ces établissements scolaires.

Arpejeh dispose également d'un agrément avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de la jeunesse et des sports.



LES MODALITÉS D'INTERVENTION D'ARPEJEH AUPRÈS DES JEUNES

Arpejeh propose des modalités de rencontres et d'interventions variées et adaptées aux besoins de chaque jeune, en fonction de son âge, de son parcours, de ses attentes :

- ▶ **Découverte de l'univers professionnel** : forum découverte des métiers, rencontres dans les établissements scolaires, visites d'entreprise
- ▶ Accompagnement à la recherche de **stage, d'alternance et d'emploi** pour les jeunes en situation de handicap
- ▶ **Coaching** professionnel et **mentorat**



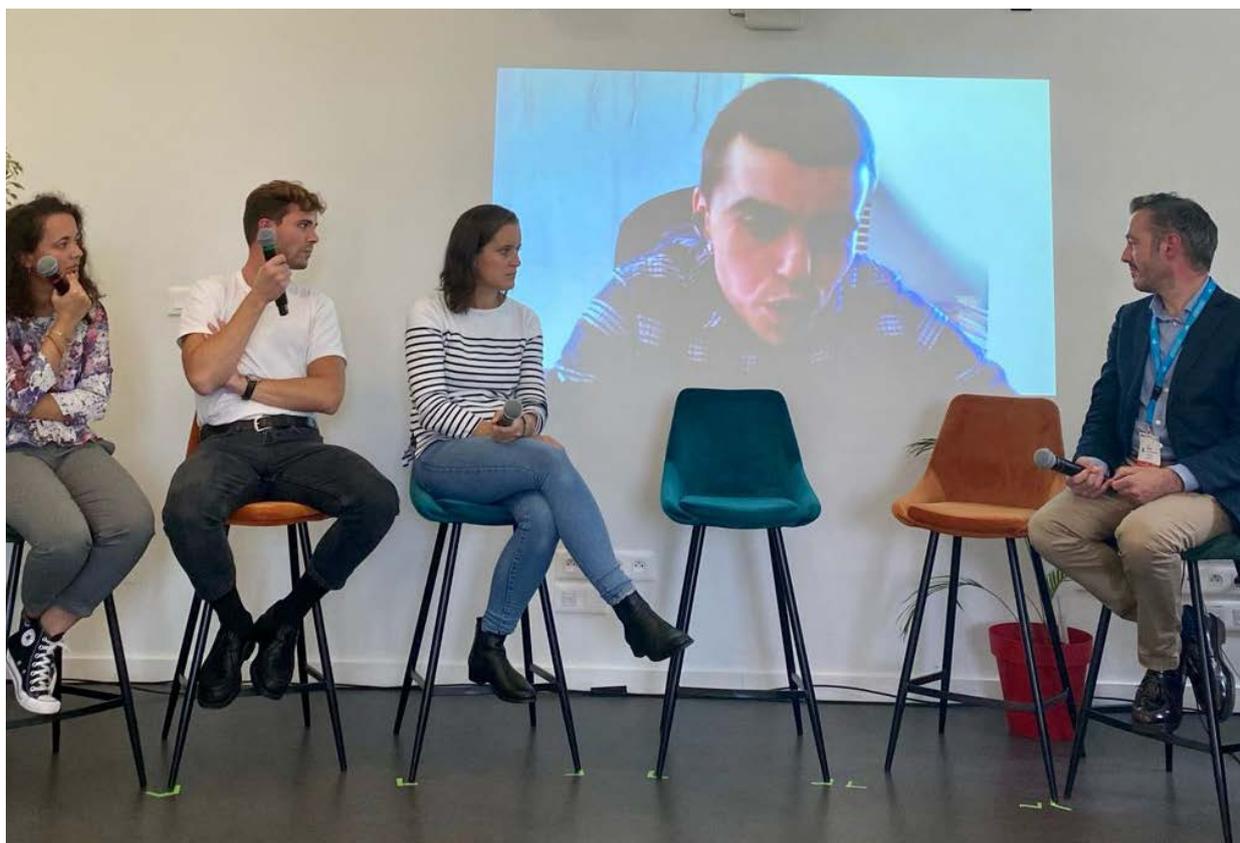
LE MENTORAT : LABELLISATION « 1 JEUNE, 1 MENTOR »

Arpejeh propose, depuis plusieurs années, aux jeunes en situation de handicap, de la 1^{ère} à la fin des études, des dispositifs de mentorat leur permettant d'**être accompagnés par un professionnel dans la construction de leur projet professionnel et sa concrétisation.**

L'association fait ainsi partie du Collectif Mentorat, créé en 2021 pour développer et faire vivre le mentorat en France.

L'expertise d'Arpejeh en matière de mentorat dans le champ spécifique du handicap a été reconnue par le Gouvernement. En juin 2021, ce dernier a retenu l'association dans le cadre de l'appel à projet « **1 jeune, 1 mentor** », initié par le Président de la République dans la continuité du dispositif « 1 jeune, 1 solution ».

Première structure spécialisée dans le champ du handicap à figurer parmi les projets retenus au démarrage, **Arpejeh fera ainsi bénéficier à 250 jeunes en situation de handicap par an, dans leur parcours scolaire, d'un accompagnement par un mentor plus âgé (professionnel en exercice).** L'association assure ainsi la formation de ces derniers.



LE RÔLE MAJEUR ET MOTEUR DES EMPLOYEURS MEMBRES ET DE LEURS SALARIÉS



UNE ASSOCIATION FONDÉE PAR DES ENTREPRISES

Le saviez-vous

Arpejeh est une association **fondée et constituée par des membres** (*fondateurs et actifs*) qui sont acteurs du monde du travail : entreprises, collectivités, syndicats professionnels... Elle représente le monde du travail et en facilite l'accès pour les jeunes en situation de handicap.

À l'origine d'Arpejeh, en 2008, **des entreprises se sont rassemblées pour développer un réseau d'entreprises** afin de faire bouger les lignes en matière de formation des jeunes en situation de handicap et apporter des réponses concrètes : Air France, LVMH, RTE et L'Oréal.

QUI SONT LES STRUCTURES ADHÉRENTES À ARPEJEH ?

L'association compte **plus de 120 structures membres** (*entreprises, collectivités, syndicats professionnels...*), de la PME au grand groupe, dans des secteurs d'activités très variés, dans toute la France. Ces employeurs proposent à leurs salariés de s'engager sur le sujet de la diversité et du handicap.

Voir liste détaillée des structures adhérentes en Annexe



MODALITÉS D'IMPLICATION

Les structures adhérentes peuvent intervenir de façon différente auprès d'Arpejeh et des jeunes qu'elle accompagne à travers :

- des actions de **découverte de l'univers professionnel** : participation au forum découverte des métiers d'Arpejeh, présentation d'une fonction et d'un métier dans les établissements scolaires, accueil en entreprise d'un groupe de jeunes,
- **le recrutement de stagiaires, d'alternants ou de salariés** parmi les jeunes en situation de handicap intéressés par les métiers de l'entreprise,
- **l'accompagnement** de jeunes sous format de **mentorat** ou de **coaching professionnel**.

Cette implication a également des effets bénéfiques sur l'ensemble des entreprises concernées. Elle leur permet de :

- **impliquer les équipes** dans la politique Handicap / Diversité à travers la sensibilisation induite par les actions mises en place ;
- **inculquer une culture du handicap** dans l'organisation à travers des opérations concrètes sous le prisme de la jeunesse ;
- avoir accès à **un vivier** de candidats ;
- bénéficier de **l'accompagnement personnalisé** des équipes d'Arpejeh pour intégrer et maintenir dans l'emploi les jeunes en situation de handicap ;
- **échanger des bonnes pratiques** entre pairs, grâce à des rencontres trimestrielles.

LES ENJEUX D'AVENIR DE L'ASSOCIATION

Arpejeh est identifiée par les pouvoirs publics, les familles et les entreprises, comme l'association qui accompagne les jeunes en situation de handicap dès la 3^{ème}, en tant qu'actrice de leur orientation professionnelle et de la découverte des métiers.

L'association doit actuellement répondre à un double enjeu : **poursuivre sa croissance** (*nombre de membres adhérents*) et **continuer de se faire connaître auprès des jeunes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire**.

Pour cela, Arpejeh se fixe un certain nombre d'enjeux de développement :

- toucher un nombre croissant de jeunes bénéficiaires sur les régions où l'association est implantée ;
- envisager l'implantation de l'association dans de nouvelles régions
- développer le nombre de structures adhérentes privées ou publiques, quelle que soit leur taille (de la PME au grand groupe), quel que soit leur secteur d'activité, quelle que soit leur implantation géographique ;
- développer le mentorat.

ANNEXE

Liste des employeurs membres Arpejeh au 15 mars 2022

Air France, LVMH, RTE, L'Oréal, Generali, Société Générale, Bayer, EDF, Orange, Groupe Renault, Capgemini, Fondation The Adecco Group, Aberdeen Standard Investments, BNP Paribas, Mersen, Accor Hôtels, EY, Havas Group, Manitowoc, Ipsen, Groupe Pierre & Vacances Center Parcs, Réseau Club Bouygues Telecom, Fondation EFOM Boris Dolto, France Télévisions, Engie Solutions, Equans, Fare, BNP Paribas Personal Finance, Meeschaert, IFP Énergies Nouvelles, Carrefour, ADP, Bobst, Lilly France, Hachette Livre, Malakoff Humanis, GRT Gaz, Disneyland Paris, Edenred, Groupe Crédit Agricole, NTT Cloud Communications, GNI hôtellerie-restauration, Axa Assistance, MBDA, Agence Australie, Storengy, CNSA, Atos, Accenture, Mairie de Paris, April, Workday, Abbott, Auchan Retail, Hermès International, Starbucks, Plastic Omnium, Groupe Up, Marionnaud, Universcience, Isover, Unibail Rodamco Westfield, Racine, Société Foncière Lyonnaise, TDF, Suez, Mercialis, Prestinfo Services, Elengy, Expanscience, DSAF, TH partnerh, CMI France, Axa Global RE, Groupe Avril, France Médias Monde, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Stef, Hopscotch, CNC, Guerbet, SMA, Groupe Yannick Alléno, Aon, Pfizer, Amazon, Ortec, Mon-marché.fr, Terabee, Allianz, Trillium Flow Technologies, LinkbyNet, Big Mamma, Ministère de l'économie, des finances et de la relance, Octapharma, APCO Worldwide, Spodis-Chausport, Yumaincap, Lefebvre-Dalloz, Publicis Media, Novo Nordisk, BRS Brockers, KB+, Total Énergies, RATP, Fondation Lacoste, CNAM, Oddo BHF, Bolloré, Sopra Steria, Les petits chaperons rouges, 3C Metal, BSR, Prose Hair, SATEC, Ameller Dubois, Utopies, Saint-Gobain, Arkema, Nocibé, Direct Assurance.

CONTACTS PRESSE
AGENCE COMADEQUAT

Léa VILLOT
06 20 56 65 16
l.villot@comadequat.fr

Marie TISSIER
06 15 39 59 65
m.tissier@comadequat.fr



Des rencontres qui font **grandir les talents!**